

Résumé

Le présent ouvrage, *Perspectives mondiales des plastiques : déterminants économiques, répercussions environnementales et possibilités d'action*, est le premier à décrire et à quantifier l'intégralité du cycle de vie des plastiques dans le monde, dont la production, la consommation, les déchets, le recyclage, l'élimination, les rejets et les émissions de gaz à effet de serre. Il présente cinq constats fondamentaux qui résument les défis actuels et met en avant quatre leviers essentiels à actionner pour rendre ce cycle de vie plus circulaire.

Principaux constats

- **Le cycle de vie des plastiques est loin d'être circulaire aujourd'hui.** La production annuelle mondiale de plastiques a quasiment doublé entre 2000 et 2019, passant de 234 à 460 millions de tonnes (Mt). La production de déchets plastiques a quant à elle plus que doublé pour s'établir à 353 Mt en 2019, contre 156 Mt en 2000. Compte tenu des pertes au recyclage, seuls 9 % des déchets plastiques ont été en fin de compte recyclés, tandis que 19 % ont été incinérés et près de 50 % ont abouti dans des décharges contrôlées. Les 22 % restants ont été abandonnés dans des décharges sauvages, brûlés à ciel ouvert ou rejetés dans l'environnement.
- **Le COVID-19 a accru les déchets de plastiques à usage unique, même si la consommation totale de plastiques a diminué.** En 2020, les confinements et le recul de l'activité économique ont fait baisser l'utilisation de plastiques de 2.2 % par rapport à l'année précédente. Le recours accru aux équipements de protection individuelle et aux plastiques à usage unique a toutefois aggravé le problème des déchets plastiques sauvages. Avec le rebond de l'économie, la consommation de plastiques devrait repartir à la hausse et entraîner une nouvelle augmentation des déchets plastiques et des pressions environnementales qui en découlent.
- **La mauvaise gestion des déchets plastiques est la principale cause de rejets de macroplastiques.** Au cours de la seule année 2019, 22 Mt de matières plastiques ont été rejetés dans l'environnement. Il s'agit à 88 % de macroplastiques, dont le rejet est le plus souvent la conséquence d'une collecte et d'une élimination inadaptées. Les 12 % restants sont constitués de microplastiques, c'est-à-dire de polymères de diamètre inférieur à 5 mm provenant de diverses sources, dont l'abrasion des pneus, l'usure des freins ou le lavage des textiles. Leur présence attestée dans l'eau douce et les milieux terrestres, mais aussi dans une série d'aliments et de boissons, permet de penser que les microplastiques contribuent grandement à l'exposition des écosystèmes et des populations aux plastiques et aux risques qui en découlent.
- **De grandes quantités de plastiques se sont déjà accumulées dans les milieux aquatiques : 109 Mt dans les cours d'eau et 30 Mt dans les océans.** Au cours de la seule année 2019, 6.1 Mt de ces matières ont été rejetés dans les cours d'eau, les lacs et les océans. Les plastiques aujourd'hui accumulés dans les cours d'eau continueront de se déverser dans la mer pendant des décennies, même si nous parvenons à réduire sensiblement la mauvaise gestion des déchets plastiques. De plus,

le nettoyage de cette pollution plastique devient plus difficile et plus coûteux, car elle ne cesse de se morceler en particules toujours plus petites.

- **Le cycle de vie des plastiques a une empreinte carbone non négligeable.** Les plastiques ont une empreinte carbone significative et sont responsables de 3.4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre au cours de leur cycle de vie. En 2019, ils ont causé l'émission de 1.8 milliard de tonnes de gaz à effet de serre, qui provenaient à 90 % de la production et de la transformation des combustibles fossiles. Il serait possible de réduire nettement cette empreinte en « bouclant la boucle des matières ».

Leviers essentiels pour réduire l'impact environnemental des plastiques

- **Développer les marchés des plastiques recyclés par une action conjuguée sur l'offre et sur la demande.** Bien que leur production mondiale ait plus que quadruplé en vingt ans, les plastiques recyclés ne représentent toujours que 6 % des matières plastiques utilisées. Ils sont considérés surtout comme des substituts des matières plastiques primaires, et non comme une ressource de valeur à part entière, de sorte que leurs marchés demeurent restreints et fragiles. Certains pays ont réussi à renforcer ces marchés en stimulant à la fois l'offre de plastiques recyclés – au moyen de mécanismes de responsabilité élargie des producteurs, par exemple – et leur demande par des objectifs d'incorporation de matières recyclées. Une telle action conjuguée donne des résultats, comme en témoignent le récent découplage des prix du polyéthylène téréphtalate (PET) neuf et recyclé en Europe et la progression de l'innovation dans les technologies de recyclage.
- **Stimuler l'innovation au service d'un cycle de vie plus circulaire des plastiques.** L'innovation peut être très bénéfique pour l'environnement en réduisant les besoins en matières plastiques primaires, en prolongeant la vie utile des produits et en facilitant le recyclage. Le rapport montre que le nombre de technologies utiles à l'environnement brevetées dans le domaine des plastiques a plus que triplé entre 1990 et 2017. Néanmoins, seulement 1.2 % des innovations en rapport avec les plastiques portaient sur la prévention et le recyclage des déchets. L'action publique doit être plus ambitieuse, en conjuguant des investissements dans l'innovation et des interventions destinées à faire progresser la demande de solutions circulaires et à contenir parallèlement la consommation globale de plastiques.
- **Relever le niveau d'ambition de l'action publique au niveau national.** Comme l'indique le recensement, réalisé pour ce rapport, des principaux instruments réglementaires et économiques en place dans 50 pays membres de l'OCDE, émergents et en développement, l'action publique à l'égard des plastiques est aujourd'hui parcellaire et largement perfectible. Dans 11 de ces pays seulement, il existe des instruments qui encouragent le tri des déchets plastiques à la source par des incitations financières directes sur l'ensemble du territoire. Seuls 25 des 50 pays étudiés appliquent concrètement des instruments dont on sait qu'ils encouragent le recyclage, tels que des taxes nationales de mise en décharge et d'incinération. Au niveau mondial, plus de 120 pays interdisent ou taxent certains plastiques à usage unique, mais en se limitant le plus souvent aux sacs plastiques et à d'autres articles qui représentent un faible volume. Ces instruments sont donc surtout efficaces pour réduire les déchets sauvages, mais moins pour restreindre la consommation globale de plastiques. Une feuille de route est proposée aux pays pour faire baisser les rejets de macroplastiques. Elle prévoit trois phases de plus en plus ambitieuses :
 - **Fermer les voies de rejet.** Construire des infrastructures contrôlées de gestion des déchets, organiser la collecte des déchets et faire baisser structurellement les déchets plastiques sauvages en élargissant la portée des mesures en place à cet effet (interdiction ou taxation d'objets qui finissent souvent en déchets sauvages) et en améliorant l'application de la législation.
 - **Créer des incitations au recyclage et améliorer le tri à la source.** Les mesures requises sont notamment des dispositifs de responsabilité élargie des producteurs (REP), des taxes de mise en décharge et d'incinération, ainsi que des systèmes de consigne et de tarification incitative.

- **Freiner la demande et optimiser la conception pour rendre les chaînes de valeur des matières plastiques plus circulaires, et les prix des plastiques recyclés plus compétitifs.** Les instruments comme les taxes sur le plastique et les objectifs d'incorporation de matières recyclées peuvent créer des incitations financières à réduire la consommation et à renforcer la circularité. Ils auraient nettement plus d'impact s'ils étaient appliqués à davantage de types de produits et par plus de pays.
- **Renforcer la coopération internationale pour rendre les chaînes de valeur des matières plastiques plus circulaires et ramener à zéro les rejets nets de plastiques.** Sachant que les plastiques entrent dans les chaînes de valeur mondiales et font l'objet d'échanges internationaux, un alignement des approches en matière de conception et des réglementations relatives aux substances chimiques des différents pays sera fondamental pour améliorer la circularité des plastiques à l'échelle planétaire. En outre, comme la mauvaise gestion des déchets est un problème très répandu, en particulier dans les pays en développement, il faut investir massivement dans les infrastructures élémentaires de gestion des déchets. Pour en financer le coût, estimé à 25 milliards EUR par an dans les pays à revenu faible et intermédiaire, toutes les sources de financement disponibles devront être mobilisées, y compris l'aide publique au développement, qui couvre actuellement seulement 2% des besoins en financement. Afin que ces investissements soient rentables, des cadres juridiques efficaces devront en outre être en place pour faire respecter les obligations en matière d'élimination des déchets.



Extrait de :

Global Plastics Outlook

Economic Drivers, Environmental Impacts and Policy Options

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/de747aef-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Résumé », dans *Global Plastics Outlook : Economic Drivers, Environmental Impacts and Policy Options*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/5a613ab6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.